

Conseil Municipal 14 juin 2016

Le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni à 20 heures 40 le 14 juin 2016, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FLORES, Maire.

Présents :

- Jean Louis Florès
- Michèle Bunel
- Guylaine Laroye
- Thomas Haroun

- Claudine Domsps
- Elisabeth Masson
- Laurent Bodhuin
- Jean Jacques Veragen
- David You
- Jacqueline Garnier
- Gilles Dupuy

- Michel Brisset

Absents excusés :

- Claudine Florès, a donné procuration à Laurent Bodhuin
- Bruno Barbé, a donné procuration à Michel Brisset
- Jean Bossaert, a donné pouvoir à Claudine Domsps

Secrétaire de séance : Guylaine Laroye

La séance est ouverte à 20h40

Lecture et approbation du Compte rendu de Conseil Municipal du 29/03/2016

Délibérations :

Délibération n° 20.2016 : création d'un SIVOS

Suite au refus du préfet d'accepter la dissolution, la CAPY fusionne avec la CART

La compétence scolaire et assainissement (CAPY), sportive (communauté des Etangs) n'est pas assurée par la CART.

Le conseil de communauté d'agglo s'était prononcé contre, sans attendre la fusion...

Pas de reprise non plus de la base de loisirs des étangs de Hollande, des structures sportives

Les bénéfices pour Boinville, la piscine, le conservatoire, une borne de recharge électrique, une voiture électrique à disposition des élus (à la demande).

La CAPY a décidé de lâcher la compétence scolaire dès septembre sans attendre la fusion (avantage de la CLECT gérée par CAPY, sinon géré par CART, moins avantageux).

Chaque commune reprend ses écoles...

Ablis ne souhaite pas intégrer un syndicat intercommunal

Ste Mesme n'a pas souhaité s'intégrer et a souhaité récupérer sa petite section de maternelle (St Martin) chez lui.

Prunay souhaitait le syndicat, pour éviter que les enfants de Paray et Orsonville ne quittent son école... Après étude, le bilan financier n'était pas favorable... Prunay a décidé de ne pas intégrer le syndicat.

Reste 5 communes, Boinville, Allainville, Orsonville, Paray, St Martin intéressés...

Rencontre avec le préfet qui donné son accord pour que le syndicat soit créé dans le périmètre de la CART, celle-ci n'exerçant pas la compétence.

Rencontre avec le sous-préfet a qui ont a présenté le projet et a donné son accord.

Au dernier moment, St Martin, suite à consultation de son conseil a décidé de renoncer.

Ne reste plus que 4 communes adhérentes.

Ce regroupement permet d'autoriser les dérogations vers Boinville (au dépens de Prunay). 5 dérogations sont déjà étudiées.

Scolaire, périscolaire et transport scolaire sont intégrés à ce syndicat.

Création du SIVOS, syndicat intercommunal à vocation scolaire de la pointe du diamant

Lecture du projet de délibération et des statuts du SIVOS

Gestion du syndicat par le président et le vice-président + charge sur les secrétaires

La gestion de la cantine est déléguée comme habituellement à la Mairie de Prunay

Personnel : ATSEM, femme de ménage, personnel, personnel périscolaire, le chauffeur du transport scolaire (à voir comment il est géré)

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° 21.2016 : Election des délégués du SIVOS de la Pointe du Diamant

Election des délégués

- Président : le Maire
- Titulaire : Laurent Bodhuin
- Délégué : Thomas Haroun

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° 22.2016 Abribus

Devis de fourniture d'abribus. Subvention à hauteur de 80% à concurrence de 13k€

Implantation du nouvel abribus rue du prieuré, et implantation de l'ancien de la rue du prieuré au Bréau. Devis à 9466€, soit 1893€ à la charge de la commune.

Approuvé à l'unanimité

Fin de la séance à 22h10

Jean-Louis FLORES	Laurent BODHUIN
Jean BOSSAERT ABSENT	Michel BRISSET
Jean-Jacques VERAGEN	Michèle BUNEL
Gilles DUPUY	Élisabeth MASSON
Guylaine LAROYE	Thomas HAROUN
David YOU	Bruno BARBE ABSENT
Jacqueline GARNIER	Claudine DOMPS
Claudine FLORES ABSENT	